AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-12-76352101

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 85 - 17 décembre 1976

Abonnement annuel : 50 F

GRANDE CULTURE

Désherbage des jeunes luzernes

La sécheresse de l'été et du début de l'automne, ainsi que des pullulations localisées de pucerons, ont été peu favorables à l'implantation des jeunes luzernes, semées le plus généralement derrière escourgeons ou blés.

Par contre le temps doux et humide d'octobre a amené un salissement important de ces cultures dont le stade végétatif n'a pas toujours permis l'utilisation d'herbicides du type colorant.

Actuellement on se trouve en face de cultures diversement implantées et en général très sales (repousses de céréales, vulpin et nombreuses dicotylédones).

Il ne parait pas inutile de rappeler une évidence : l'opportunité de toute intervention herbicide est liée à une régularité suffisante des semis. Les cultures irrégulières ou insuffisamment denses ne justifient pas un désherbage car elles devront être retournées.

Pour les luzernes dont le désherbage va pouvoir être réalisé prochainement grâce à l'arrêt de végétation, il convient d'être circonspect dans le choix des produits lorsque le système radiculaire est insuffisamment développé ou peu pivotant (plantules "tenant mal" et pouvant être arrachées à la main). Intervenir avec les herbicides les plus sélectifs : carbétamide ou paraquat. L'association à doses réduites de ces deux herbicides (2 kg de Légurame et 1 l de Gramoxone à l'hectare) permet de limiter encore les risques pour la culture tout en assurant un désherbage satisfaisant.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,

A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire Champagne,

J. DELATTRE.

7160

n° du papier de presse 529 AD

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET

A V E R T I S S E M E N T S   A G R I C O L E S

EDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
62, avenue Nationale - B.P. 1154
La Neuvillette 51056 REIMS CEDEX

R E A B O N N E M E N T

Votre abonnement aux Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles se termine avec cette note; si vous désirez le renouveler et éviter toute interruption de réception, veuillez nous adresser votre réabonnement pour l'année 1977.

Le montant des différents types d'abonnement demeure inchangé. Il est de :

- ABONNEMENT ORDINAIRE permettant de recevoir les notes de la Station en un seul exemplaire et la revue PHYTOMA .... 50 F.

- ABONNEMENT COLLECTIF à une même adresse (plusieurs exemplaires du Bulletin Technique sous une même enveloppe et un seul exemplaire de PHYTOMA .... 50 F. + 30 F. par série supplémentaire du Bulletin

- ABONNEMENT COLLECTIF à plusieurs adresses (plusieurs exemplaires du Bulletin Technique à des adresses différentes mais un seul exemplaire de PHYTOMA à une adresse désignée) .... 50 F. + 40 F. par adresse supplémentaire

- ABONNEMENT à plusieurs Stations d'Avertissements (un exemplaire de PHYTOMA) 50 F. + 40 F. par Station supplémentaire

REGLEMENT DE L'ABONNEMENT

Pour éviter des retards ou d'éventuelles erreurs, il doit être effectué dès maintenant :

- de préférence, par chèque postal, à l'ordre de M. le Régisseur de Recettes de la D.D.A. de la MARNE - n° 2800.67 W CHALONS-sur-MARNE

- ou par chèque bancaire, à l'ordre de M. le Régisseur de Recettes de la D.D.A. de la MARNE

Les renseignements suivants devront être fournis :

- Nom, prénom, adresse (lieu-dit ou quartier, code postal)

- Si le réglement est adressé directement à la D.D.A., ne pas omettre d'indiquer en même temps la destination : "AVERTISSEMENTS AGRICOLES" afin que le Régisseur puisse en effectuer l'enregistrement qui convient.

EDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE : Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne

REABONNEZ-VOUS SANS ATTENDRE .....
Ne tenez pas compte de cette note si vous êtes abonné par une autre personne.

P 161

A Joindre.

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-5-76193.07

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL

C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W

Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

LES INSECTES NUISIBLES AUX PARTIES AERIENNES DES CEREALES EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Suite (Pucerons de l'épi et Tordeuse des céréales ont été traités dans le précédent avis).

Les cécidomyies des fleurs du blé, rencontrées très occasionnellement depuis une dizaine d'années, se sont, au cours de la dernière campagne, révélées localement des parasites de première importance.

C'est la cécidomyie jaune qui a été, de loin, la plus active.

Nous estimons d'ailleurs que les pullulations de pucerons, même lorsqu'elles ont été contrôlées en temps opportun, ont eu une incidence sérieuse sur l'aggravation de dommages de cette cécidomyie. En effet au niveau de chaque épillet et même de l'épi une certaine compensation masque les dégâts de la cécidomyie jaune : une ébauche de grain attaquée est fréquemment remplacée par une fleur qui, dans la normale, n'aurait pas évolué. De ce fait une attaque affectant jusqu'à 10-12 % des futurs grains n'a pas d'incidence facheuse sur le rendement. Or, de par la sécheresse et surtout à cause des pullulations de pucerons cette compensation a été l'an dernier nulle ou insuffisante.

Pour la campagne 1976 nous allons renforcer le réseau de piégeage des cécidomyies des fleurs du blé que nous avons mis en place depuis cinq ans. Des informations journalières pourront être transmises grâce aux répondeurs des Stations Météorologiques de Reims-Courcy et de Troyes .

Toutefois il ne faut pas celer que la lutte contre cet insecte est extrêmement malaisée, ne serait-ce que du fait de ses attaques très sporadiques et localisées.

Trois conditions doivent être réunies pour avoir un risque de dommages :

- présence de cécidomyies adultes en abondance, dans la culture
- blé en début d'épiaison
- temps calme et chaud (température supérieure à 15° à la tombée de la nuit)

Les interventions au Fenthion et au Fenitrothion, grâce à leur action larvicide, permettent de contrôler les jeunes larves quelques jours après la ponte des insectes.

<u>Les Agromyzaes</u> du feuillage des céréales ne sont pas des parasites nouveaux en Champagne. Nous avons au cours des années passées constaté des attaques sur escourgeons, (à une époque où, après le désherbage, les céréales ne faisaient plus l'objet d'attentions)

Toutefois nous n'avons jamais relevé de populations similaires à celles observées depuis trois ans sur escourgeons, blés d'hiver et orges de printemps.

P. 1162

.../...

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET

Au cours de la dernière campagne les dommages ont été sensiblement plus réduits dans la Marne mais plus intenses dans le Nord de l'Aube.

D'après les travaux qui ont pu être menés pour tester la nuisibilité de ces insectes il apparait qu'ils sont peu dommageables sur escourgeon et blé mais plus dangereux sur orge de printemps (l'attaque intervenant sur des plants en végétation très active).

Sur orge de printemps présentant des attaques sérieuses de l'ordre d'une dizaine de jeunes larves par talle un traitement peut être envisagé avec un produit tel l'Oléomalathion (1000 g matière active/hectare). Il est à signaler que les larves ont une évolution moins rapide que celle de la pégomyie de la betterave mais qu'elles sont nettement plus difficiles à observer.

Depuis les premiers jours de mai des piqûres nutricielles disposées en bordure de feuille comme des "points de machine à coudre" s'observent sur escourgeon et les premières larves peuvent actuellement se remarquer sur les feuilles d'escourgeons et de blé d'hiver.

Les Lemas ou criocères du blé sont assez courants sur toutes les céréales dans la région. Ils affectionnent particulièrement les situations chaudes et abritées (bordures de bois ou cultures en cuvette).

Les insectes parfaits, qui ont repris leur activité depuis fin avril, occasionnent des perforations longitudinales dans les feuilles et d'autant plus remarquables que la végétation des céréales est limitée. Ces légers dommages ne sont pas à confondre avec les mines de cnephasia. Les chenilles de la tordeuse respectent les deux épidermes alors que le lema insecte parfait effectue des dégâts à "l'emporte-pièce".

Actuellement des oeufs en forme de bâtonnets, jaunes et visqueux se remarquent également sur les feuilles.

Rappelons que cet insecte, qui attire l'attention est sans importance économique, tant sous forme d'insecte parfait que larvaire.

La larve, boule noirâtre du fait de ses excréments qu'elle se rejette sur le corps est très courante sur les feuilles au mois de juin.

Les Thrips des céréales, insectes très allongés sont courants sur céréales. Se réfugiant sous les gaines foliaires par temps froid ils évoluent sur toutes les parties vertes de la plante dès le retour d'un temps plus chaud.

Depuis la mi-avril de nombreux exploitants se sont inquiétés de la présence de ces insectes, tout d'abord observés sur escourgeons.

Les larves, elles-mêmes allongées et pourvues de pattes sont jaunâtres ou orangées suivant les espèces. On ne doit pas les confondre avec les larves de cécidomyies qui, elles, sont dépourvues de pattes.

Ces insectes sont encore mal connus quant à leur évolution et ils sont considérés comme négligeables bien qu'en cas de très forte pullulation ils puissent dans des conditions d'ailleurs mal définies amener un blanchiement des glumes et un avortement de jeunes grains.

PAS DE TRAITEMENTS DITS D' "ASSURANCE"

L'extension des moyens de lutte chimique à la protection sanitaire des céréales amène certains exploitants à envisager des interventions systématiques destinées à assurer une protection totale des cultures.

Détruire toutes les maladies, supprimer tous les insectes susceptibles d'évoluer au niveau d'une culture est une véritable utopie.

.../...

Si l'emploi systématique et généralisé de fongicides peut paraître moins dangereux pour l'équilibre naturel que celui d'insecticides, ils n'en sont pas moins tous les deux à rejeter.

L'opportunité d'un traitement ne doit pas se déterminer dans l'optique de récupérer au moins de coût de l'intervention, mais il faut voir plus loin. L'équilibre naturel et bien précaire qui existe encore dans nos régions ne doit être "bousculé" que lorsque le besoin est impérieux.

Nous n'avons jamais hésité à recommander les traitements qui nous ont paru indispensables mais nous ne pouvons cautionner une attitude de fatalisme et de résignation consistant à traiter les "yeux fermés".

A la veille d'une période pouvant conduire à ces traitements systématiques et généralisés, il est bon que chaque exploitant soit conscient de la chose et prenne ses responsabilités.

l'Ingénieur chargé des
Avertissements Agricoles,

A. GODIN

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE

P163